

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.  
» » 14 » six mois.  
» » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 19 décembre 1865

### BULLETIN.

Nous reproduisons plus loin, en les résumant, les détails que nous apportent les journaux et correspondances de Bruxelles sur les funérailles du roi Léopold I<sup>er</sup>, sur l'entrée de son successeur dans la capitale, et enfin sur la cérémonie de la prestation du serment.

On lira avec intérêt le discours par lequel le roi Léopold II a inauguré sa prise de possession du trône belge. Ce discours a généralement produit une excellente impression ; — on félicite le jeune souverain d'avoir gardé une modération impartiale dans l'expression de ses sentiments sur les partis qui divisent le Royaume.

Les applaudissements qui ont accueilli les paroles du Roi témoignent d'un patriotisme dévoué à la chose publique ; reste à savoir si les passions ne reprendront pas leur rôle et leur force ! C'est ce que nous montrera la discussion parlementaire.

Le *Moniteur* d'hier publiait *in extenso* l'arrêt prononcé par le Conseil académique de Paris contre six étudiants qui ont pris part au Congrès de Liège. L'étendue de ce document nous en interdit la reproduction.

Le journal *l'Epoque* a reçu un premier avertissement pour un article concernant la décision du Conseil académique. *La Presse*, le *Temps* et *l'Avenir National* ont reçu chacun une note communiquée à propos de la même question.

Le 17, le prince Couza a ouvert en personne les Chambres à Bucharest. Le discours du trône récapitule les événements de l'année et constate que le gouvernement est dans de bonnes relations avec la Porte.

J. ROUBOX.

La cérémonie des funérailles du Roi Léopold I<sup>er</sup> a eu un caractère vraiment grandiose et solennel. C'était la première fois, depuis la mort des archiducs Albert et Isabelle, que la Belgique était appelée à conduire au tombeau les restes mortels de ses souverains ; et, cette fois, c'était bien le souverain de son choix, l'élu de la nation, le Père de la Patrie qu'escortait le peuple : c'est à lui qu'il venait dire un éternel adieu.

Dès huit heures du matin, les rues que devait parcourir le cortège étaient encombrées d'étrangers venus par les premiers trains de tous les points du pays. La rue Royale, dans toute son étendue, était tendue de draperies de deuil et partout flottaient des drapeaux noirs. A 9 h. 1/2 les troupes de la garde civique et de l'armée se sont massées en colonne dans cette immense arête de la voie publique, s'étendant depuis la place des Palais jusqu'à l'église Ste-Marie de Schaerbeek.

A partir de cette même heure, la population était sur pied et se répandait le long des trottoirs pour suivre les préparatifs de la cérémonie. La place Royale, la Place des Palais, l'avenue du Parc qui longe la rue Royale, ainsi que la rue des Palais jusqu'à l'église de Laeken étaient encombrées d'une foule immense.

A toutes les fenêtres des dames et des enfants en deuil. Dans la rue presque toutes les dames en deuil et même, ce qui était un bien plus touchante manifestation, des femmes du peuple qui avaient prélevé sur le produit du travail de la semaine de quoi se procurer un chapeau ou un bonnet noir. Quant aux hommes, la plupart portaient des insignes de deuil, les uns une corde tricolore avec des immortelles, les autres un crêpe au bras ou au chapeau. Le deuil, on peut le dire, était général ; il n'était pas seulement dans les cœurs, il s'affirmait par toutes sortes de démonstrations.

Le palais royal, entièrement tendu de draperies noires jusqu'à la hauteur des fenêtres du premier étage, avait un aspect imposant et sévère. Au balcon, les fenêtres étaient en outre masquées par des draperies sur lesquelles on remarquait des écussons aux armes du Roi et de la Belgique, portant en exergue ces mots : *Obit XXbris 1865*. Sur les draperies de la façade, comme aux ogives des portes latérales, se détachait pour toute ornementation une garniture de lions d'or. L'encens brûlait dans des cassolettes posées sur des lampadaires dorés que supportait la balustrade du balcon.

Tel était l'aspect général avant l'heure de la cérémonie. Tous les réverbères de la rue Royale, éclairés au gaz et voilés d'un crêpe, présentaient une double ligne de feu qui courait jusqu'à l'église Ste-Marie de Schaerbeek. Au loin, la colonne du Congrès, déployait au vent une immense oriflamme noire couverte de larmes d'argent.

La foule, qui continuait à grossir de minute en minute, était muette et recueillie. Au bruit sourd des pas se mêlait le son lugubre des cloches de toutes les églises de la capitale et des faubourgs, et, de cinq en cinq minutes, la voix éclatante du canon.

Le service funèbre a été célébré au palais où se trouvaient réunis les princes étrangers, les ambassadeurs et envoyés extraordinaires, le conseil des ministres, les Chambres législatives ainsi que les cours et tribunaux.

Voici la liste des princes qui assistaient à la cérémonie :

- S. M. le roi de Portugal ;
- S. A. R. le prince de Galles ;
- S. A. R. le prince Arthur d'Angleterre ;
- S. A. R. le prince royal de Prusse ;
- S. A. I. l'archiduc Joseph d'Autriche ;
- S. A. R. le prince Georges, duc de Saxe ;
- S. A. Grand-Ducal le prince Guillaume de Bade ;
- S. A. le prince Nicolas de Nassau ;
- S. A. Grand-Ducal le prince Louis de Hesse ;
- S. A. le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha ;
- S. A. le prince Leopold de Hollenzollern-Sigmaringen, prince héréditaire ;
- LL. AA. RR. le duc de Nemours, le prince de Joinville et le duc d'Aumale ;

Voici maintenant la liste des envoyés extraordinaires :

- Le général Grabbé (Russie) ;
- Le comte Bylandt (Pays-Bas) ;
- Le lieutenant général de Rüppin (Wurtemberg) ;
- Le baron d'Egloffstein (Saxe-Meningen) ;
- Le feld-marechal comte de Niepperg (Autriche) ;
- Le duc de Bassano (France) ;
- Le vicomte Sidney, (Grande-Bretagne) ;
- Lord Grey, idem ;
- Le comte de Seebach, (Saxe-Royale) ;
- Le baron de Beauclieu Merconay, (Saxe-Weimar et Saxe-Altonbourg) ;
- Le comte de Hompesch, (Prusse) ;
- Le baron de Seebach, (Saxe-Cobourg-Gotha) ;

L'entrée du Roi, avant le service funèbre, a produit sur les assistants une profonde impression. Il avait à sa droite le roi de Portugal et derrière lui venaient le comte de Flandre, le prince de Galles, le prince Arthur dans son magnifique costume de hyglanders, le prince royal de Prusse et les princes de la famille d'Orléans.

Les princes se sont agenouillés au pied du catafalque, et au milieu du plus profond silence M. le chapelain Bekers, a prononcé une oraison funèbre qui a été écoutée avec un profond recueillement.

Il était 11 heures précises lorsque le corps du roi, porté par des sous-officiers décorés de la garde civique et de l'armée, descendit les marches du grand escalier d'honneur. Il était escorté par le lieutenant-général Renard et M. le capitaine baron Jolly, l'épée nue.

Lorsque le corps du roi arriva sur la place des Palais, toutes les troupes ont présenté les armes et il a été hissé sur le char funèbre dont nous avons donné la description.

A l'issue du service, l'immense cortège s'est lentement ébranlé, et les troupes de la garde civique et de l'armée se sont déployées pour former la haie et maintenir la circulation.

Le char, qui est un véritable monument était tiré par huit chevaux caparaçonnés de noir. Il était précédé de cinq piqueurs en grande livrée de deuil.

Le cheval du Roi, scellé et caparaçonné, suivait le char tenu par deux valets en grande livrée.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Rogier, ministre des affaires étrangères, Bara, ministre de la justice, les présidents de la Chambre et du Sénat, M. le général Pletinckx, commandant la garde civique, et M. le général Van Casteel, commandant la division militaire.

Les députations d'officiers étrangers entouraient le char, derrière lequel venait le clergé officiant et les ministres de l'église anglicane.

Dans la première voiture se trouvaient le roi Léopold II, accompagné de S. A. R. le comte de Flandre et de S. M. le roi de Portugal, placé à la gauche du Roi.

Dans la seconde voiture étaient les princes de la famille royale d'Angleterre, dans la troisième le prince de Prusse et l'archiduc Joseph d'Autriche, et dans la quatrième les princes de la famille d'Orléans.

Après les voitures de la Cour venaient celles du corps diplomatique. Le nonce apostolique faisait partie du cortège.

Venaient enfin les diverses autorités, corporations, sociétés, énumérées au programme officiel.

Outre les députations de tous les régiments de l'armée et des légions de la garde civique avec leurs drapeaux voilés de crêpe, on remarquait des députations d'un grand nombre de sociétés venues avec leurs drapeaux de tous les points du pays.

Il était environ 1 h. 1/2 lorsque le char funèbre est arrivé au pont de Laeken, où s'élevaient quatre immenses piédestaux tendus de noir, sur lesquels se détachaient l'écusson du Roi et les armoiries de la Belgique. Toute l'avenue de la Reine était tendue de noir, depuis le pont jusqu'à l'église. Cette décoration avait un caractère très imposant.

A 2 heures, le char entra dans le temple provisoire construit en face de l'église. Des psaumes ont été chantés par vingt membres de la Réunion-Lyrique, sous la direction de M. Fischer, en présence des princes de la famille royale et de tous les personnages officiels.

Un quart-d'heure après, le corps était transporté au caveau de l'ancienne église, affecté à la famille royale. Il est entré par la grande porte de l'église, avec l'autorisation du cardinal archevêque de Malines.

LL. AA. RR. le duc de Brabant et le comte de Flandre ont accompagné la déposition du Roi jusqu'à sa dernière demeure.

Un certain nombre de prêtres catholiques, en tête desquels on remarquait M. le doyen de Ste-Gudule avec ses vicaires, MM. Lauwers, Gras, etc., faisaient partie du cortège et ont accompagné la déposition mortelle du Roi des Belges.

L'entrée du nouveau Roi des Belges dans la capitale a eu lieu dimanche à midi.

La cérémonie officielle a commencé à l'hôtel du bourgmestre de Laeken, qui déjà en 1836, avait eu l'honneur de recevoir Léopold I<sup>er</sup>.

A onze heures précises, la voiture de la Reine arrivait à Bruxelles par la porte de Laeken. M. Anspach, bourgmestre de Bruxelles, s'avancé à la tête des échevins et des conseillers communaux, et, s'adressant à la Reine, qui avait en face d'elle le comte de Hainaut et la princesse Louise, il lui dit :

« Madame,

Quand la population de la capitale vous reçut pour la première fois, elle évoquait par ses acclamations un impérissable souvenir, elle nourrissait une douce espérance.

Ce souvenir, c'était celui d'un ange de charité et de bonté, la reine Louise ; cette espérance, c'était de retrouver en vous, Madame, les vertus et les grâces qui nous l'avaient rendue si chère.

Aujourd'hui, Reine, nous saluons la réalisation de tous nos vœux, et l'enthousiasme qui va naître sur votre route vous dira avec une naïve éloquence que Votre Majesté a su conquérir aussi l'amour de tout un peuple. »

La Reine répond, avec cette affabilité qu'on lui connaît, avec cette grâce qui est l'un des charmes de la femme, et qui, venant du Trône, semble avoir un attrait de plus. Voici ses paroles qui ont été accueillies par les cris de *Vive la Reine*, poussés par le conseil communal et répétés par la foule :

« Je vous remercie, M. le bourgmestre, des sentiments que vous m'exprimez au nom des habitants de la capitale.

Il y a douze ans, lorsque je suis arrivée à Bruxelles, mon désir était de me rendre le plus utile possible. J'étais heureuse de la réception qu'on me faisait alors avant de me connaître. Je suis plus heureuse encore de celle qu'on me fait aujourd'hui.

La ville de Bruxelles sait combien je m'intéresse au bonheur de ses habitants, à sa prospérité et à ses embellissements. L'équipage royal s'éloigne et l'on entend encore les applaudissements de la rue de Laeken qui fêtent la jeune souveraine, que déjà les braves du faubourg annoncent l'entrée du roi Léopold II.

Comme la reine, le roi s'arrête un instant devant la demeure de M. le juge de paix Florin. M. de Cock, bourgmestre de Molenbeek, lui exprime les vœux des habitants de sa commune. Quelques minutes après, il est sur le territoire de la capitale.

Le roi porte l'uniforme de lieutenant général de l'armée belge, et le grand-cordon de l'ordre de Léopold. Il monte un superbe cheval noir ; il est précédé du corps de musique des guides, et des officiers de la garde civique à cheval, et suivi de son frère, le comte de Flandre, de l'archiduc Joseph d'Autriche et d'un brillant état-major, au milieu duquel on distingue, parmi un grand nombre d'officiers généraux belges, plusieurs officiers étrangers.

S. M. répond en ces termes au discours que lui a adressé le bourgmestre de Bruxelles :

« Messieurs,

Je vous remercie de vos hommages, des funérailles que vous avez faites hier au roi mon père bien-aimé, et de l'accueil que vous me faites aujourd'hui.

Le roi qui, il y a trente-quatre années, est entré à Bruxelles par cette même porte, avait exprimé un vœu. Il souhaitait de voir la capitale se développer et s'embellir. Ce vœu, Messieurs, vous et vos prédécesseurs vous l'avez réalisé.

J'espère que bien avant l'entrée de mon successeur, la capitale recevra de nouveaux embellissements, et notamment qu'elle ne souffrira plus des émanations d'une rivière malsaine.

Il est presque inutile d'ailleurs que je vous dise mes sentiments pour Bruxelles. Je suis comme vous un enfant de la capitale.

Le bruit des applaudissements qui accueillent ces paroles effrayait le cheval de Sa Majesté ; le fougueux animal rue et se cabre ; mais, habile cavalier, le roi le calme, le soumet en un moment à sa volonté, et se rapprochant des conseillers communaux, il ajoute avec une émotion communicative :

« Encore un mot, messieurs ; votre population a été admirable. Je l'en remercie du fond du cœur. »

Avant de se séparer du conseil communal de Bruxelles, le Roi a serré cordialement la main au bourgmestre M. Anspach, et ce geste amical, aperçu de la foule, a donné une nouvelle impulsion à l'enthousiasme. Il semblait que tous les habitants de Bruxelles eussent reçu la poignée de main royale.

Le Roi s'éloigne. M. le bourgmestre de Bruxelles monte à cheval et le précède.

Laissons le souverain traverser la capitale et recueillir à chaque pas les témoignages de l'affection populaire, et rendons-nous à la Chambre des Représentants, où l'attendent les députés de la nation.

S. M. la Reine, qui est arrivée la première, a été reçue par MM. de Tornaco et de Mazeman de Couthone. A son entrée dans la salle, elle a été accueillie par les applaudissements les plus chaleureux.

cueilli par une triple salve d'applaudissements.

A midi le roi est annoncé. Il entre dans l'enceinte de la Chambre suivi de son état-major. Nous renoncions à donner une idée de l'ovation qui lui est faite.

Le roi tête nue et la main étendue a prononcé d'une voix forte le serment constitutionnel.

Des acclamations enthousiastes ont suivi cet acte.

Sa Majesté a alors prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

La Belgique a comme moi perdu un père. L'hommage si unanime que la nation rend à sa mémoire répond dignement aux sentiments qu'il lui a voués pendant sa vie.

J'en suis aussi touché que reconnaissant. L'Europe elle-même n'est pas restée indifférente à ce deuil. Les souverains et les princes étrangers ont voulu prendre part aux derniers honneurs que nous rendons à celui qu'ils avaient placé si haut dans leur confiance et dans leur amitié. En mon nom et au nom de la Belgique, je les en remercie. « *Le roi se leva pour prononcer ces paroles, et salua les princes étrangers qui, de la tribune de la reine, lui répondirent en s'inclinant respectueusement ; l'assemblée éclata en applaudissements.* »

Succédant aujourd'hui à un père si honoré de son vivant, si regretté après sa mort, mon premier engagement, devant les élus de la nation, est de suivre religieusement les préceptes et les exemples que sa sagesse m'a légués, de ne jamais oublier quels devoirs m'imposent ce précieux héritage. (*Explosion de bravos.*)

Si je ne promets à la Belgique ni un grand règne, comme celui qui a fondé son indépendance, ni un grand roi comme celui que nous pleurons, je lui promets du moins un roi belge de cœur et d'âme, dont la vie entière lui appartient. (*Ici les applaudissements, les bravos, les cris enthousiastes de VIVE LE ROI, éclatent sur tous les bancs et dans les tribunes. Les sénateurs et les députés agitent leurs chapeaux en l'air.*)

Premier roi des Belges à qui la Belgique ait donné le jour, je me suis, depuis mon enfance, associé à toutes les patriotiques émotions de mon pays. Comme lui, j'aime ces grandes institutions qui garantissent l'ordre en même temps que la liberté et sont la base, la plus solide du trône. (*Longs applaudissements.*)

Dans ma pensée, l'avenir de la Belgique s'est toujours confondu avec le mien ; et toujours je l'ai considéré avec cette confiance qu'inspire le droit d'une nation libre, honnête et courageuse, qui veut son indépendance, qui saura la garder. « *Le roi s'était levé pour prononcer ces mots, qui, fortement accentués, majestueusement dits, électrisèrent l'assemblée et le public. D'un mouvement unanime, les membres de la Chambre et du Sénat se levèrent avec le roi, comme pour s'associer plus visiblement à ses nobles sentiments. Dans les tribunes publiques et réservées, les hommes agitent leurs chapeaux, les dames leurs mouchoirs. La scène est indescriptible.* »

Je n'ai point oublié, messieurs, les marques de bienveillance que j'ai reçues à l'époque de ma majorité, quand je suis venu m'associer à vos travaux législatifs, et, quelques mois après, lors de mon mariage avec une princesse qui partage tous mes sentiments pour le pays et les inspire à nos enfants. (*Bravos enthousiastes ; cris répétés de VIVE LA REINE !*)

Il m'a été doux de reconnaître, dans ces manifestations spontanées, l'accord unanime des populations. De mon côté, je n'ai jamais fait de distinction entre les Belges. — Tous dévoués à leur patrie, je les confonds dans une affection commune. Ma mission constitutionnelle me range en dehors des luttes d'opinions, laissant au pays lui-même à décider entre elles. (*Applaudissements.*)

Je désire vivement que leurs dissidences soient toujours tempérées par cet esprit de fraternité nationale qui réunit en ce moment autour du même drapeau tous les enfants de la famille belge. (*Nouveaux applaudissements.*)

Messieurs, pendant les trente-cinq dernières années, la Belgique a vu accomplir des choses qui, dans un pays de l'étendue de notre, ont rarement été réa-